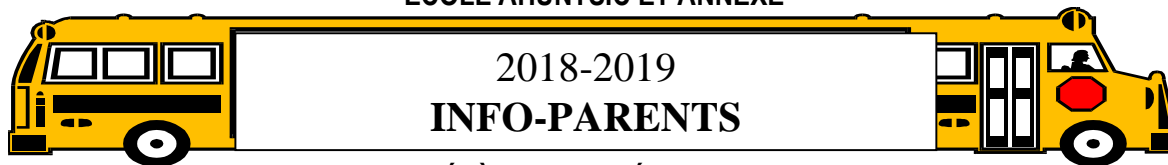


Le 27 septembre 2018

ÉCOLE AHUNTSIC ET ANNEXE



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du CÉ aura lieu le jeudi 4 octobre prochain. Voici la liste des membres-parents du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019 :

Mélanie Binette

Isabelle De La Huerta (secrétaire)

El Mustapha Jaouhar

Thu-Nhon Luu

Marie-Claude Lamarche

Marie-France D'Haïti

PROGRAMME AIDA (Anglais Intensif Défi Académique)

Pour tous les parents d'élèves de 4^e année qui voudraient, en savoir plus sur le programme AIDA (Anglais Intensif et Défi Académique) qui se tient à notre école au 3^e cycle, voici les moments importants :

- Soirée d'information, le jeudi 25 octobre à 18 h 30 dans la grande salle de l'annexe d'Auteuil
- Portes ouvertes, le mercredi 7 novembre de 9 h à 15 h
- Inscription avant le 23 novembre 2018 au secrétariat de l'annexe d'Auteuil :
 - Retour du coupon disponible dans la brochure remise à la soirée d'information
 - Remise des bulletins scolaires de 3^e et de 4^e année
 - Encore cette année, la sélection des élèves se fera avec l'aide des bulletins et une grille d'observation complétée par l'enseignant(e) de 4^e année.
- Les réponses seront envoyées par la poste le 11 janvier 2019.

PETIT RAPPEL POUR NOS ÉLÈVES RETARDATAIRES :



Les classes débutent à 8 h 02 le matin et à 12 h 59 en après-midi au pavillon principal. Pour ce qui est de l'annexe, les heures d'entrée sont à 7 h 57 le matin et à 12 h 54 en après-midi. Votre enfant peut être présent 8 minutes plus tôt sur la cour le matin, et 5 minutes le midi, car il y a alors une surveillance. Lors des jours de pluie, il y aura entrée progressive dès 7 h 54 ou 12 h 54 au bâtiment principal par l'entrée du service de garde ou à 7 h 49 et 12 h 49 à l'annexe par la cour pour que les enfants ne se fassent pas mouiller. **Des sanctions seront prises pour les enfants qui accumuleront plus de 5 retards non motivés : il est important d'être à l'heure en classe pour ne pas déranger les autres élèves et pour mieux réussir son année scolaire!**

INTIMIDATION

Il est important de signaler tous gestes d'intimidation vus ou entendus en communiquant avec l'enseignant(e) de votre enfant ou avec un des deux membres de la direction. Nous vous invitons aussi à compléter les formulaires de signalement lesquels sont accessibles en ligne au <http://ahuntsic.csdm.ca/ecole/intimidation/> et de les acheminer le plus rapidement possible à l'école.

Pour s'informer sur l'intimidation,

La CSDM a produit 4 capsules d'information

<http://serviceseducatifs.csdm.qc.ca/files/Capsules.doc> :

- 1- L'importance d'agir
- 2- Les actions pour régler le conflit et l'intimidation
- 3- Les ressources pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation
- 4- Manger en famille

Le service de police a aussi produit des capsules vidéos accessibles en ligne : <https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Intimidation>



PROGRAMME DE HOCKEY H.E.R.O.

Très prochainement, la liste des vingt élèves sélectionnés pour participer au programme H.E.R.O sera connue. Toutes les personnes qui ont soumis une demande d'inscription recevront prochainement une réponse écrite de l'acceptation ou non de leur enfant au programme. Notez que les pratiques de hockey pour ces enfants se dérouleront les mardis, de 15 h 30 à 16 h 30. Le programme devrait commencer vers le 9 octobre.

NOIX ET ARACHIDES DANS LES ÉCOLES DE LA CSDM

À la CSDM : les noix et les arachides sont toujours interdites dans nos écoles, car certains de nos élèves y ont des allergies très sévères. Svp, assurez-vous qu'on n'en retrouve jamais dans les lunchs ou collations de vos enfants

LIGUE DE HOCKEY SCOLAIRE AMICALE SUR GLACE

Les joutes amicales de l'équipe de hockey de l'école Ahuntsic débiteront le jeudi 20 septembre, de 15 h 30 à 16 h 30 à l'aréna Ahuntsic. Nous aurons la glace pour tous les autres jeudis suivants. Pour votre information, actuellement nous avons 20 joueurs et 2 gardiens qui sont inscrits. Dans un premier temps, nous jouerons des parties intra équipe pour éventuellement accueillir des équipes des autres écoles. Enfin, il est important que votre enfant apporte son équipement au complet le matin, un groupe de parents se chargeront de transporter les élèves et les équipements à l'aréna.

PROJET DUATHLON



À partir de ce mois-ci, les élèves du 3^e cycle du régulier participent à un programme de course à pied avec beaucoup de rigueur et d'enthousiasme. À partir de la fin novembre ou début décembre, celui-ci laissera la place au programme de vélo stationnaire et d'exercices au sol. Un défi supplémentaire pour un projet qui fonctionne à merveille. À cet effet, la date retenue pour notre 3^e duathlon est le 15 mai 2019. Merci à tous les élèves et aux quatre enseignantes qui s'impliquent autant dans ce projet de sport et de saines habitudes de vie au 3^e cycle.

DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

- Il est important de payer vos frais de service de garde dès réception, c'est-à-dire avant le 20 de chaque mois. Le budget du service de garde fait partie de celui de l'école. Si vous ne payez pas vos dettes, l'école devra payer les éducatrices ce qui nous empêchera d'acheter des manuels ou du matériel pour les enfants. Svp, soyez responsables pour nous tous!
 - Il est également obligatoire d'inscrire votre enfant pour les journées pédagogiques de chaque mois, même pour l'activité-école, c'est ainsi que nous engageons notre personnel. Si nous ne recevons pas le coupon-réponse, nous considérons que votre enfant ne participera pas à la journée pédagogique. **Ne pas vous présenter le matin même pour l'inscrire, il sera trop tard!**
- La feuille d'inscription de la journée pédagogique de 1^{er} novembre sera distribuée le 17 octobre et la date limite pour remettre votre coupon-réponse est le mercredi 24 octobre.
- Vous pouvez payer votre compte par internet. La procédure vous sera envoyée par courriel aujourd'hui. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à poser vos questions à la technicienne du service de garde.



PHOTOS SCOLAIRES



- Les photos scolaires seront le : Jeudi 11 octobre au pavillon principal
Vendredi 12 octobre à l'annexe
- À cause de la technologie utilisée, il est très important qu'il n'y ait aucune trace de vert dans ses vêtements (cela inclut le kaki ou le turquoise)

RESPECT DES DÉBARCADÈRES

Les zones de débarcadères sont réservées uniquement aux autobus scolaires de 7 h 45 à 8 h 15 et de 15 h à 15 h 30. Nous remarquons que plusieurs parents s'y stationnent, cela occasionne des problématiques aux deux chauffeurs d'autobus qui ne trouvent pas de place pour se garer.

Voici des conseils de sécurité qui nous viennent des policiers concernant les zones de débarcadère d'autobus qui sont présentes dans les deux pavillons.

- Respecter la zone d'arrêt interdit réservée aux autobus;
- Éviter le stationnement en double file;
- Ne pas faire de virage en U sur Saint-Laurent devant le pavillon principal;
- Porter une attention particulière à l'entrée des résidences afin de ne pas en obstruer leurs accès;
- Réduire la vitesse, respecter les clignotants des autobus, demeurer alerte (pas de cellulaires ou de textos au volant), rester courtois et prévisible dans la conduite;
- Ne pas utiliser les entrées de stationnement privées pour faire demi-tour.



Continuez d'utiliser notre service de « Kiss and go » de 7 h 30 à 8 h au pavillon principal, cela est très sécuritaire pour les enfants et rapide pour vous.

Louise Joly
Directrice

Zina Azira
Directrice adjointe